



Procès-Verbal

Réunion du Bureau du Réseau Africain des Femmes de la Pêche- RAFEP

1. En date du 23 février 2019 à Agadir, Maroc et sur convocation de Madame Amy Christiane DAGO, Présidente du Réseau Africain des Femmes de la Pêche, s'est tenue, en marge de la session de formation organisée au profit des membres du RAFEP sous le thème '**Fabrication de conserve de poisson et d'autres produits de la pêche**', une réunion du Bureau. Il s'agit de 1 ère réunion du nouveau Bureau élu lors de la 3^{ème} Assemblée Générale tenue à Rabat, Maroc le 12 juin 2018.
2. **Ont assisté à cette réunion** : Voir liste de présence jointe en annexe.
3. **Ordre du jour** : voir annexe.
4. **Déroulement des travaux** :
Ouvrant la réunion, Madame Amy Christine DAGO, Présidente du RAFEP, a remercié les membres du Bureau d'avoir bien voulu répondre à sa convocation et a rappelé le contexte actuel de l'évolution du RAFEP, marqué essentiellement par l'élection de nouveaux membres et l'ambition manifestée par la COMHAFAT de faire de ce Regroupement un outil qui vise à rendre justice à la femme africaine active dans les métiers de la pêche, à faire connaître son rôle cruciale dans le développement du secteur halieutique et à promouvoir sa participation dans la prise de décision en matière de politique de pêche et de l'environnement marin.
5. Les membres du Bureau ont procédé à l'adoption des points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion.
6. Madame la Présidente du RAFEP, après avoir rappelé que la tenue de cette réunion s'inscrit dans le cadre des obligations et des missions statutaires du Regroupement, a donné un aperçu sur le bilan d'activités du RAFEP autre des années 2016-2017 et 2018.
7. L'examen des documents préparés à cet effet révèle qu'en dépit des lenteurs constatées dans le déroulement des activités du Réseau en raison notamment du manque de ressources financières conséquentes, le RAFEP avec le soutien et l'appui constants de la

COMHAFAT, a pu réaliser plusieurs activités de formation et des ateliers d'acquisition de nouvelles connaissances scientifiques et techniques.

8. Le RAFEP a également appuyé la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités et du rôle des femmes dans le commerce inter-régional des produits halieutiques et d'ouverture sur l'environnement externe au profit de ses membres.
9. Le bilan d'activité au titre des années 2016-2017 et 2018 est globalement positif. En effet, le RAFEP a dispensé au profit des femmes membres des formations sur les techniques de transformation des produits de la pêche, sur le réseautage, le lobbying, sur l'assurance qualité et la salubrité du poisson. Il a également facilité la participation de femmes membres à des rencontres internationales et appuyé sur le plan technique et financier la mise en place de 11 réseaux nationaux des femmes de la pêche. Des efforts supplémentaires sont déployés pour consolider le fonctionnement des réseaux nationaux constitués et mettre en place d'autres réseaux.
10. Durant l'année 2018, le RAFEP a été plus actif et a pu organiser des activités d'ordre statutaire en particulier la 3ème Assemblée générale et le renouvellement du Bureau.
11. Les membres du Bureau ont par ailleurs été invitées à s'exprimer sur le suivi des recommandations de la dernière Assemblée Générale qui préconisait l'élaboration d'un Plan d'action, la contribution à la création d'autres réseaux des femmes de la pêche, le renforcement des réseaux existants et la mise en place d'un partenariat avec des organismes similaires.
12. Un tour de table a été organisé à cet effet et a permis aux membres du Bureau de donner leur point de vue sur les réalisations du Réseau, en particulier sur les capacités organisationnelles notamment la reconnaissance juridique et l'autonomie d'action pour permettre au RAFEP de remplir sa noble mission d'instrument de coopération entre les femmes de la pêche dans la région COMHAFAT.
13. Pour ce qui est de l'élaboration du plan d'action, les membres du Bureau font appel à davantage de soutien de la COMHAFAT pour entamer ce processus sur une base concertée et harmonieuse à même de déboucher sur des orientations réalistes et bancables.
14. Avant de clore la réunion Mme DAGO a rappelé à l'assistance la nécessité de travailler sur une action de sensibilisation à l'endroit des autres femmes de la pêche des pays membres de la COMHAFAT pour les faire adhérer pour plus de cohésion et de solidarité au sein du RAFEP. Elle a tenu à réitérer ses sincères remerciements aux membres du Bureau et au Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT pour les efforts accomplis pour l'organisation de cette réunion.
15. La séance a été levée à 17h.30.

Liste de présence

N	PAYS	NOMS & PRENOMS		E-MAIL
1	COTE D'IVOIRE	Mme Amy Christiane DAGO	Présidente	dagoamy@yahoo.fr
2	CAMEROUN	Mme Beyene Ateba Ep BALIABA	1 ^{ère} Vice-Présidente	Beyene.beyene@yahoo.fr
3	MAROC	Mme Messaouda RACHID	2 ^{ème} Vice-Présidente	messoudarachid@gmail.com
4	GUINEE EQUATORIALE	Mme Celestina JONES BOLECHE	3 ^{ème} Vice-Présidente	norbelina@hotmail.com
5	SENEGAL	Mme Awa DJIGAL	Secrétariat Générale	djigalawa@yahoo.fr
6	GUINEE BISSAU	Mme Antonia Adama DJALO	Trésorière	antoniadamadjalo@hotmail.com
7	COMHAFAT	M. Ali BOUALI		bouali1952@gmail.com
8		Mme Amal MOUTTAKI		mouttaki.comhafat@gmail.com

Ordre du jour de la réunion

Conformément aux dispositions de ses Statuts, notamment celles de l'article 15, le Réseau Africain des Femmes de la Pêche a organisé le 23 février 2019 à Agadir, Maroc une réunion ordinaire de son Bureau Exécutif.

L'ordre du jour de cette réunion a porté sur l'examen des points suivants :

- 1- Ouverture de la réunion ;
- 2- Adoption de l'ordre du jour ;
- 3- Rappel des missions statutaires du RAFEP ;
- 4- Bilan des activités du RAFEP (2016-2017-2018) ;
- 5- Etat de réalisation et suivi des recommandations de la 3^{ème} Assemblée générale du RAFEP de juin 2018 ;
- 6- Déclarations des membres du Bureau ;
- 7- Plan d'action du RAFEP 2019-2020 ;
- 8- Divers ;
- 9- Clôture de la réunion.